


VOCABULAIRE



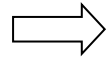
Avec ma **voix** je peux :

parler, crier, chuchoter, murmurer, souffler, aspirer, siffler, chanter, chanter à bouche fermée, claquer la langue...

allonger les syllabes, les répéter, insérer des silences, varier l'intensité, les hauteurs...



Le **COMPOSITEUR** crée et écrit une œuvre musicale. On dit qu'il compose la musique.



INTERPRÉTATION : éléments d'expression et de signification que les interprètes apportent à l'exécution d'un chant ou d'une pièce instrumentale.

L'interprète est le musicien qui joue la musique.

Le **METRONOME** est l'appareil de mesure du tempo.



La **PULSATION** est un battement régulier tout au long du morceau. Elle peut être entendue ou ressentie.

Le **TEMPO** est la vitesse d'interprétation d'une pièce musicale.



Une musique contient :

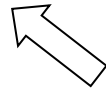
- une **MELODIE** (c'est ce qui se chante)
- et un **ACCOMPAGNEMENT**. (c'est tout le reste : rythme, chœurs, contrechant...)

Le **THEME** est la mélodie principale du morceau, qui sert de base à la composition.



La DUREE de la note peut aller de très court à très long.

Le RYTHME correspond à l'agencement des durées.



LES PARAMETRES DU SON composent le son, la musique. En les **variant**, ils permettent de créer des **contrastes** dans la musique.

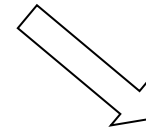


Le TIMBRE correspond à l'ensemble des caractéristiques sonores qui permettent de reconnaître un instrument ou une voix.



La HAUTEUR de la note est la place d'un son dans l'échelle musicale. Elle peut aller de très grave à très aigu. grave/aiguë.

Une MELODIE est formée de la succession de plusieurs hauteurs de notes.



L'INTENSITE du son peut aller de très doux à très fort.

La NUANCE correspond à la variation de l'intensité du son.

